

## Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier :	22_00526_MARAVAL 2ème étage porte
Date du repérage :	de gauche
Heure d'arrivée :	24/10/2022
Durée du repérage :	09 h 30
	09 h 30

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

**Extrait de l'Article 4-1** - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

**Extrait Art.4-2** - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-I.

<p><b>Désignation du ou des bâtiments</b></p> <p><i>Localisation du ou des bâtiments :</i>  Département : .... <b>Gironde</b>  Adresse : ..... <b>17 cours de la Marne</b>  Commune : ..... <b>33800 BORDEAUX</b></p> <p>Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :  <b>2ème étage porte de droite</b></p>	<p><b>Désignation du propriétaire</b></p> <p><i>Désignation du client :</i>  Nom et prénom : . <b>M. MARAVAL Philippe</b>  Adresse : ..... <b>17 cours de la Marne</b>  <b>33800 BORDEAUX</b></p>
<p><b>Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)</b></p> <p>Nom et prénom : <b>ETUDE BEYLOT - M. RIVIERRE Sébastien</b>  Adresse : ..... <b>25 Place de la Prévôté</b>  <b>33670 CREON (France)</b></p>	<p><b>Repérage</b></p> <p>Périmètre de repérage :</p>
<p><b>Désignation de l'opérateur de diagnostic</b></p> <p>Nom et prénom : ..... <b>HERVY Clément</b>  Raison sociale et nom de l'entreprise : ..... <b>SARL DIE2M</b>  Adresse : ..... <b>23 Bis rue Thomas Edison</b>  <b>33610 CANEJAN</b>  Numéro SIRET : ..... <b>498 847 508</b>  Désignation de la compagnie d'assurance : ... <b>ALLIANZ</b>  Numéro de police et date de validité : ..... <b>58776445 - 31/12/2022</b></p>	
<p><b>Superficie privative en m<sup>2</sup> du ou des lot(s)</b></p>	

**Surface loi Carrez totale : 26,05 m<sup>2</sup> (vingt-six mètres carrés zéro cinq)**  
**Surface au sol totale : 26,05 m<sup>2</sup> (vingt-six mètres carrés zéro cinq)**

Résultat du repérage

Date du repérage : **24/10/2022**  
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : **Néant**  
Liste des pièces non visitées : **Néant**  
Représentant du propriétaire (accompagnateur) : **M. MARAVAL Philippe 0633342648**  
Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
2ème étage - Entrée	2,62	2,62	
2ème étage - Salle d'eau + WC	3,87	3,87	
2ème étage - Pièce de vie	15,23	15,23	
2ème étage - Cuisine	4,33	4,33	

Superficie privative en m<sup>2</sup> du ou des lot(s) :

**Surface loi Carrez totale : 26,05 m<sup>2</sup> (vingt-six mètres carrés zéro cinq)**  
**Surface au sol totale : 26,05 m<sup>2</sup> (vingt-six mètres carrés zéro cinq)**

Fait à **BORDEAUX**, le **24/10/2022**

Par : **HERVY Clément**

Aucun document n'a été mis en annexe

----- 2ème étage -----

